

**THE LINGUISTIC TIME
ABSOLUTE CHRONOLOGY /VS/ RELATIVE CHRONOLOGY OR
CENTRIC SYSTEM (T0) /VS/ ALLOCENTRIC SYSTEM (T1) IN
CONTEMPORARY FRENCH**

**LE TEMPS LINGUISTIQUE
CHRONOLOGIE ABSOLUE /VS/ CHRONOLOGIE RELATIVE OU
SYSTEME CENTRIQUE (T0) /VS/ SYSTEME ALLOCENTRIQUE (T1) EN
FRANÇAIS CONTEMPORAIN**

**TIMPUL LINGVISTIC
CRONOLOGIA ABSOLUTĂ /VS/ CRONOLOGIA RELATIVĂ SAU
SISTEMUL CENTRIC (T0) /VS/ SISTEMUL ALLOCENTRIC (T1) ÎN
FRANCEZA CONTEMPORANĂ**

Eudochia SEVCIUC-VOLONTIR
Université Paris IV
E-mail : eudochia.sevciuc@yahoo.fr

Abstract

The verbal forms of the French system are composed of two systems: the centric system of the speech and the narrative allocentric speech; one speaks about two types of chronologies: absolute chronology for which the reference point is in the present, on the axis Myself Here at the moment, the T0 departing point and the relative chronology, the reference point is in the past or in the future, located on the axis Itself the Lower So, departing point T1. Absolute chronology and relative chronology can coexist in the same statement.

Resumé

Les formes verbales du système français s'organisent en deux systèmes: le système centrique du discours et le système allocentrique du récit; on parle de deux types de chronologies: chronologie absolue, le point de référence est dans le présent, situé sur l'axe Moi-Ici Maintenant, origine T0 et chronologie relative, le point de référence est dans le passé ou dans le futur, situé sur l'axe Lui- La Bas-Alors, origine T1.

Chronologie absolue et chronologie relative peuvent coexister dans un même énoncé.

Rezumat

Formele verbale ale sistemului francez se organizează în două sisteme: sistemul centric al discursului și sistemul alocentric al povestirii; este vorba de două cronologii: cronologie absolută, punctul de referință fiind în prezent, situat pe axa Eu-Aici-Acum, originea T0 și sistemul alocentric sau al povestirii, situat pe axa El-Acolo-Atunci având ca origine momentul T1. În unul și același enunț se pot întâlni ambele cronologii.

Key words: *linguistic time, absolute chronology, relative chronology*

Mots clés : *temps linguistique, chronologie absolue, chronologie relative*

Cuvinte cheie: *timp lingvistic, cronologie absolută, cronologie relativă*

Introduction

Le temps est l'un des sujets les plus fertiles de la recherche contemporaine en linguistique. Cela tient à deux raisons principales: la première réside dans l'intérêt même de la temporalité, dont la compréhension des mécanismes fait l'objet de nombreuses recherches, parfois complémentaires, parfois opposées. La deuxième raison de l'intérêt actuel des Sciences de Langages pour l'interprétation du temps réside en ceci que le problème du temps pose la question de l'ordre des événements décrits et donc la question des relations entre phrases ou entre propositions d'un discours.

A la différence du temps physique qui se déroule dans un seul sens, le temps chronique ou temps des événements admet une orientation bidirectionnelle, dans le sens du passé aussi bien que dans le sens de l'avenir. On peut ainsi « remonter » le cours du temps en évoquant des événements passés ou anticiper sur des événements qui ne se sont pas encore produits.

Dans la division du continuum temporel, seuls comptent les intervalles que l'on établit entre un événement que l'on considère comme point de référence et un autre événement situé relativement au point de référence choisi.

Sur le plan linguistique, cela se traduit par une organisation du système verbal fondée sur l'action séparative du présent, c'est-à-dire une organisation dans laquelle le moment de l'énonciation ou temps du locuteur joue le rôle de plan axial. La langue ordonne le temps par nécessité à partir d'un axe, et celui-ci est toujours et seulement l'instance du discours.

*Le temps, ce miroir à trois faces
Avec ses volets rabattus
Futur et passé qui s'effacent
J'y vois le présent qui me tue*

Louis Aragon

LE TEMPS

1.1 Définition

Toutes les langues ont en commun certaines catégories élémentaires, indépendantes de toutes déterminations culturelles. De ces catégories, aucune n'est aussi riche et complexe que celle du temps. La complexité vient du fait que dans le domaine, la langue ne calque pas la réalité mais la modifie.

Le temps linguistique est la localisation d'un procès par rapport à un repère chronologique. La localisation temporelle se fait tantôt dans le temps indivis, tantôt dans le temps divisé en époques. C'est la première opposition qui s'établit à l'intérieur du temps linguistique : l'omnitemporel ou temps indivis / vs / le temps divisé.

Le temps linguistique situe le procès verbal dans le temps chronique [1]. Différent du temps réel ou physique aussi bien que du temps psychique ou durée intérieure, *le temps grammatical* [2]. se définit comme le temps des événements; ce qu'il a de particulier c'est le fait qu'il admet une considération bidirectionnelle. En effet si, en tant que réalité objective, le temps est irréversible et continu, dès qu'il se reflète dans la conscience humaine, il devient réversible et discontinu [3]. et il conserve ces nouveaux caractères quand il est transposé dans le plan linguistique.

Catégorie spécifique de la classe verbale, le temps grammatical ne saurait être dissocié des autres catégories qui caractérisent le système morphologique du verbe français : aspect, mode, diathèse et surtout pas de la première, avec laquelle il se trouve toujours en rapport inverse : « l'aspect et le temps sont deux valeurs quelque peu rivales, mais étroitement solidaires, et (...) un certain rythme règle leur dominance alternée : à mesure que la valeur d'aspect s'affirme la valeur temporelle proprement dite diminue, comme, par exemple, dans les formes nominales du verbe ; et vice versa (...) » [4].

Le temps grammatical [5].est lié à l'exercice de la parole, apparaissant exclusivement comme fonction du discours. Il caractérise le procès de l'énoncé par référence au procès de l'énonciation [6].C'est pourquoi il se range parmi les catégories-embrayeur.

Le temps indivis ne comporte pas la division en passé, présent et futur. C'est un temps omnitemporel (panchronique) qui comprend toutes les époques. Le présent est la forme verbale appropriée à l'expression de l'omnitemporel. Du point de vue de la langue la catégorie de l'éternel se confond avec celle de l'omnitemporel - temps indivis et éternité sont les deux faces d'une même catégorie linguistique" [4].

Le temps divisé peut être considéré comme une série d'époques se succédant sur la ligne du temps qui vient du passé et avance vers l'avenir. Les grandes divisions sont obtenues à partir d'une origine qui correspond toujours au présent mais au présent qui varie d'un locuteur à l'autre. Le présent est la ligne de partage entre le passé et le futur.

La relation qu'il exprime s'établit entre le moment de l'action et celui de la parole ; ce dernier correspond toujours au (temps) présent, mais à un présent qui varie d'un locuteur à l'autre.

Les divisions temporelles, qui traduisent exclusivement des relations (par exemple : une action est passée par rapport au passé et au futur), sont toujours centrées autour d'un point d'origine. Ce point peut être le moment où l'on parle (ou écrit) : le présent réel ou absolu mais, par un effort d'imagination, ou peut « transporter l'origine des temps soit au passé, soit au futur, le passé et le futur devenant alors les repères par rapport auxquels on localise les événements ».

L'opposition temporelle fondamentale c'est l'opposition simultanité ~ non simultanité. A l'intérieur de celle-ci, on distingue quelques autres oppositions d'importance plus ou moins grande qui apparaissent en français et en roumain aussi bien que dans d'autres langues romanes.

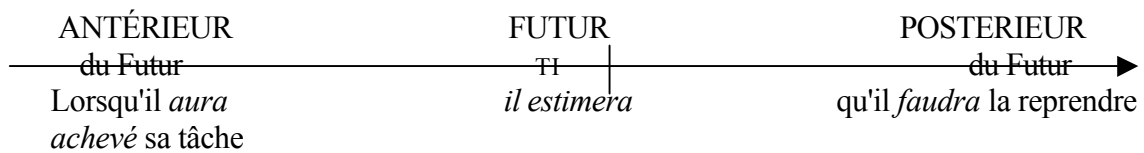
Il s'agit de :

1. l'opposition simultanité ~ antériorité, héritée du système temporel du bas-latin, opposition qui se retrouve dans toutes les langues romanes et qui se réalise surtout par les couples temporels (formes simples ~ formes composées).
2. l'opposition simultanité ~ postériorité, qui n'apparaît que dans certaines langues romanes et qui, renonçant aux procédés propres au latin, s'exprime par des moyens de création récente à savoir par des syntagmes du type *infinitif + présent de habeo, habeo ad (de) + infinitif, volo + infinitif, debeo + infinitif etc.*
3. A ceci, il faut ajouter une opposition secondaire qui vise l'organisation des formes verbales temporelles à l'intérieur des termes « antériorité » et « postériorité » ; l'opposition proche ~ éloigné.
4. Suivant le plan d'énonciation, les formes temporelles françaises s'organisent en deux systèmes distincts :
 - le système de l'énonciation historique ou du récit ;
 - le système de l'énonciation de discours et de l'énoncé.
5. Toutes les oppositions aspectuelles et temporelles mentionnées ci-dessus s'expriment par un ensemble de formes verbales centré lui aussi sur une opposition : formes simples ~ formes composées.

D'après le point de référence implicite et la nature de cette référence, les formes verbales du système français s'organisent en deux groupes; on parle de deux types de chronologies : chronologie absolue et chronologie relative ou système du discours et système du récit.

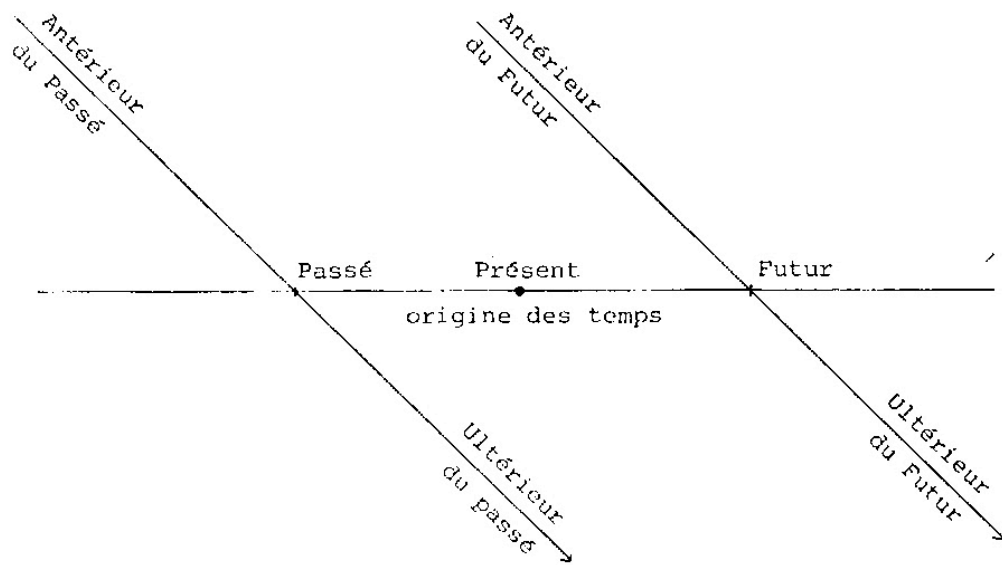
1.2 Chronologie absolue ou système du discours (centrique)

On y distingue le présent qui sert de point de référence, le passé et le futur; les deux dernières époques se déterminent par rapport au présent. On obtient le système primaire des divisions temporelles, appelées par E. Benveniste temps du discours. Ce temps est situé sur l'axe déictique MOI-ICI-MAINTEINANT ou l'axe de L'ENONCE; l'origine est T₀. Cette chronologie est déictique puisqu'elle se définit à partir de L'ENONCIATION. Elle n'est pas stable car ce qui est du présent maintenant (en T₀) devient du passé l'instant d'après. Le système primaire peut être représenté comme ci-dessous :



Le futur antérieur *aura achevé* marque une relation d'antériorité par rapport au futur *estimera* (T1) situé sur l'axe LUI-LÀ-BAS-ALORS. Le futur *faudra* marque une relation de postériorité par rapport au futur *estimera* situé sur le même axe.

Formés à partir d'origines secondaires ces deux systèmes sont eux-mêmes des systèmes secondaires des divisions et relations temporelles traduites par le verbe ; en tant que tels, ces systèmes du temps fictif ou relatif entrent en opposition avec le système primaire. La combinaison de ces trois systèmes pourrait être représentée comme suit :



On conçoit ce système comme un réseau de relations qui prend son origine dans le présent; les autres temps se définissent par une relation d'antériorité ou de postériorité par rapport à ce *Présent* ou par rapport à des moments du *Passé*, respectivement du *Futur*. La relation qu'il exprime s'établit entre le moment de l'action et celui de la parole.

Chronologie absolue et chronologie relative peuvent coexister dans une même énoncé[7] :

Tu te reposeras quand tu seras rentré.

Dans l'énoncé : *Il m'a dit qu'il viendrait* , l'événement visé par *viendrait* n'est pas situé par rapport au locuteur (le sujet parlant), et peut donc aussi bien renvoyer à son futur (*qu'il viendrait la semaine prochaine*) qu'à son passé (*mais il n'est pas venu*) ou qu'à son présent (*qu'il viendrait aujourd'hui*).

Les deux chronologies sont fondamentalement distinctes. Dans la philosophie du temps , on prend généralement comme point de départ leur distinction. La chronologie absolue suppose un événement situé à partir du sujet parlant et souvent daté. Elle ne conçoit guère qu'à l'indicatif , seul mode à combiner à la fois énonciation et actualité.

2. Le temps verbal

2.1 Temps absolus /vs/ temps relatifs

Suivant la manière dont ils situent le procès par rapport au moment de l'énonciation, on oppose souvent des *temps relatifs* à des *temps* dits *absolus*. Les temps absolus, comme les éléments déictiques sont directement repérés par rapport au point de l'énonciation, alors que les temps relatifs s'y

réfèrent à la manière d'une anaphore par l'intermédiaire d'un autre procès. Ainsi, le futur simple dans *Il partira bientôt* (*El va pleca în curînd.*) est un temps absolu repéré directement par rapport au présent de l'énonciation, alors que dans la phrase *Quand il avait dîné, Lantier flânait dans les rues* (*Cînd el luase cina, Lantier hoinărea pe străzi*) le plus-que-parfait doit s'appuyer sur un autre fait passé pour être situé.

Dans *Pierre était heureux* (*Pierre era fericit.*) (temps absolu passé). Il en va de même pour le conditionnel employé dans une subordonnée : *Il compris que ce résultat ne lui apporterait aucune satisfaction* (*El intelese că acest rezultat nu-i va aduce nici o satisfacție.*). Cette distinction est inadéquate: Les termes *relatifs*, *absolus* sont impropres, car il y a toujours relation entre un procès et son repère. Cette relation peut d'ailleurs varier selon le point de vue : dans l'exemple du plus-que-parfait ci-dessus, la subordonnée de temps *quand il avait dîné* (*cînd el luase cina*) peut, d'un autre point de vue, mettre en place le repère temporel sur lequel s'appuie l'imparfait *flânait* (*hoinărea*).

La distinction entre temps absolus et relatifs quelque soit son fondement est mise en doute par Yvon(1951 :276) Selon lui, on peut en effet distinguer des dates absolus et des dates relatives comme le fait Brunot, mais il « n'y a pas dans le verbe français de tiroirs adaptés spécialement les uns à la chronologie absolue, les autres à la chronologie relative » ainsi, un temps composé comme le plus-que-parfait est tantôt utilisé en corrélation avec un temps simple (passé simple ou imparfait), tantôt employé sans temps corrélatif.

2.2 Temps déictiques/vs/ temps anaphoriques

Les formes verbales du système français s'organisent en deux grands groupes suivant le point de référence impliquée et la position par rapport à ce point. Le système verbal français doit être étudié dans la perspective offerte par l'opposition fondamentale *centrique* (*centric*) (le repère est le moment de l'énonciation, la référence au temps du locuteur est directe) / vs. / *allocentrique* (*alocentric*) (le point de repère est autre que le moment de l'énonciation T_0 , la référence au temps du locuteur est indirecte).

Point de référence = T_0 (moment de l'énonciation).

Je *sais* qu'il *doit* revenir d'un instant à l'autre.

Eu *stiu* că el *trebuie* să se întoarcă din clipă în clipă.

Point de référence = T_1

Je *sais* qu'il *devait* revenir d'un instant à l'autre

Eu *stiu* că el *trebuia* să se întoarcă din clipă în clipă.

Dans l'étude des rapports entre forme verbale, point de référence et temps du locuteur on peut déceler deux orientations² :

Une approche *systémique* centrée sur la classification des temps verbaux en *temps déictiques/ temps anaphoriques*, distinction qui se superpose en grande ligne à l'opposition traditionnelle *temps absolus-' temps relatifs*.

Un temps déictique (*un timp diectic*) est un temps du système centrique qui n'a pas besoin d'une référence temporelle contenue dans

Un temps anaphorique (*un timp anaforic*) est un temps qui exprime une relation temporelle par rapport à un temps (procès) différent du moment de l'énonciation ; il nécessite donc l'appui d'une autre référence temporelle. Le système du présent est considéré comme déictique, car il traduit la concomitance entre le repère temporel et le moment de l'énonciation (système centrique) tandis que le système de l'imparfait sera dit essentiellement anaphorique (allocentrique) parce qu'il traduit la non coïncidence entre le repère temporel et le moment de l'énonciation.

2.3 La relation temps-aspect

A la différence du temps qui envisage le procès exprimé par le verbe d'un point de vue externe, le procès étant situé chronologiquement dans une des trois divisions (passé, présent, futur), l'aspect verbal envisage le procès d'un point de vue interne ; le procès peut être envisagé

en lui-même sous l'angle de son déroulement interne. Cet angle sous lequel le parleur voit les différents moments du déroulement de l'action est l'aspect.

L'aspect est une catégorie verbale qui exprime une caractérisation inhérente au procès. Du point de vue sémantique, l'aspect permet d'envisager le procès par rapport à son déroulement, à son accomplissement.

L'aspect traduit donc la manière dont le locuteur envisage le *déroulement* de l'action : il peut concevoir ce déroulement interne de façon globale ou l'analyser dans ses phases successives du début à la fin ; ces deux façons de présenter le procès fonctionnent différemment par rapport au même *repère* qui est *le point de l'événement*. Dans une perspective aspectuelle, ce repère peut occuper différentes positions dans le déroulement de l'action.

Sur l'axe du temps, les « procès » (propriétés ou relations) peuvent être situés par rapport à des repères, notamment par rapport au repère T_0 du moment de la parole ; ils peuvent aussi être situés les uns par rapport aux autres ; ces localisations, absolues ou relatives, s'opèrent toutes dans un temps englobant, extérieur au procès ; elles constituent une chronologie. À ce temps externe, on peut opposer un autre, intérieur au « procès », nécessaire à son existence. Un « procès » quel qu'il soit, aussi bref soit-il, a besoin pour être, d'un minimum de temps. Ce temps inhérent au procès, lié à son être même, aussi court que l'on voudra, mais non pas, sous peine d'inexistence, réduit à rien, ce temps interne sera le lieu des déterminations aspectuelles.

Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe.

Le temps expliqué est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts - passé, présent, futur et leurs interprétations - que le discours lui attribue. Cette distinction du *temps impliqué* et du *temps expliqué* coïncide exactement avec la distinction de *l'aspect* et du *temps*.

L'aspect proprement dit désigne un système d'oppositions morphologiques fermé qui touche tous les verbes. C'est ainsi que l'opposition entre le passé simple et l'imparfait implique une opposition aspectuelle entre le perfectif (où le déroulement se réduit à une sorte de « point » qui fait coïncider début et fin d'un procès) et l'imperfectif (où le procès est présenté en cours, sans qu'on envisage son terme) : d'une part *il dort*, de l'autre *il dormait*.

Quant aux modes de procès, ils dépendent du sens du verbe : *sautiller*, par exemple, contient un mode de procès « itératif » (= répétition d'une action) qu'on ne trouve pas dans *sauter*. Le mode de procès le plus important est sans doute celui qui oppose le *conclusif*, *non-conclusif* ; les verbes conclusifs présentent un procès qui va à son terme (*acheter*, *entrer...*), alors que les non-conclusifs (*habiter* ou *savoir*, par exemple) ne sont pas orientés vers un terme. Précisons que ces modes de procès ne sont définissables qu'à l'intérieur des énoncés : selon le contexte où il figure, le même verbe pourra être lié à des modes de procès différents. Comparons ainsi *il prend la vie du bon côté* (non-conclusif) et *il prend un livre* (conclusif), ou *il ramasse du bois* (itératif) et *il ramasse son mouchoir* (non-itératif).

En résumé, un « procès » peut être envisagé non seulement quant à la place qui revient dans une chronologie ; il peut l'être aussi dans son déroulement interne et dans les bornes qui le limitent. Les linguistes parlent d'une solidarité *aspect-temps* plutôt que de deux catégories distinctes : celle de *l'aspect* et celle du *temps*. Les linguistes guillaumiens ont développé des analyses des valeurs et des réalisations linguistiques du *temps* et de *l'aspect* A. Culioli intègre *l'aspect* et le *temps* dans sa théorie de l'énonciation.

On examinera surtout **le présent de l'indicatif**, qui consiste dans la conscience de l'événement et du discours et sert de base aux oppositions temporelles de la langue. C'est le centre de gravité de tout le système temporel parce qu'il n'y a pas d'explication possible des formes verbales en dehors du rapport au sujet parlant et à son actualité. Il représente le point de contact avec l'activité du sujet parlant, donc avec le concret, alors que la langue n'est qu'un ensemble de rapports abstraits.

Le présent relate un événement ou une situation qui désigne le moment connu le plus central. Si le contexte ne donne pas d'autres indications, ce moment se confond avec le moment de la parole ; mais parfois, il arrive qu'il s'élargisse en une période. Point de départ, ligne de démarcation, axe

d'orientation d'où l'on peut calculer et mesurer le temps (linguistique), le présent est aussi un intervalle formé d'une parcelle de passé et d'une parcelle d'avenir. Centrant les phénomènes sur le locuteur qui se conçoit lui-même dans l'instant présent, ce temps, qui est la forme la moins spécialisée, la plus indifférenciée du mode indicatif, s'oppose, en général, au passé en tant que simultanéité s'opposant à l'antériorité. Mais alors que le « passé » se diversifie en plusieurs formes temporelles, plus ou moins spécialisées dans l'expression de telle ou telle valeur sémantique, le « présent » ne dispose que d'une seule forme temporelle. Pour suppléer à cette carence, il prête son unique forme à de nombreuses valeurs temporelles qu'il traduit en les actualisant à tour de rôle dans divers énoncés.

Les principales valeurs de contenu qui peut exprimer le présent :

Présent intemporel, omnitemporel ou temps indivis.

Présent d'habitude :

Ces étudiants se rendent tous les jours à la bibliothèque.

Il boit tantôt le soir tantôt le matin/ Il boit chaque jour (c'est un buveur).

Présent omnitemporel dans :

- des vérités éternelles :

La terre tourne.

Le verbe s'accorde avec son sujet

- des vérités d'expérience (présent gnomique) :

Le paresseux n'est bon à rien.

Rien ne sert à courir.

Petite pluie abat grand vent.

- les définitions :

Le jagouar est un félin ;Le blé est une céréale.

-les proverbes :

Petit à petit l'oiseau fait son nid.

Le soleil brille pour tout le monde.

On reconnaît l'arbre à ses fruits.

- dans d'autres emplois, le présent peut référer à un passé ou à un futur plus ou moins éloigné au moment de l'énonciation, mais appartenant toujours à l'actualité, à la sphère, toujours extensible de l'énonciation. Si le présent ne renvoie donc pas à un événement objectivement contemporain de l'acte d'énonciation, puisqu'il est situé dans le passé ou dans le futur, on a alors besoin d'indices dans le contexte :

- le passé : adverbess, datations :

Hier, je rencontre Jean.

Je sors à l'instant de l'école.

- le présent dit *historique* utilisé, comme son nom l'indique dans des textes où la chronologie est clairement marquée :

En 1789 le peuple de Paris prend la bataille.

On rapproche de ce présent, le présent dit de *narration*, qui sert à évoquer des événements passés dont le souvenir est particulièrement vivant à la conscience et qui suppose également un contexte passé :

« A peine Julie m'eut-elle aperçu qu'elle me reconnut. A l'instant, me revoir ,s'écrier , courir , s'élançant dans mes bras ne fut pour elle qu'une même chose .A ce son de voix je me sens tressaillir ; je me retourne, je la sens. »

(Rousseau)

- le futur : un adverbe ou un complément circonstanciel :

J'arrive demain.

Je pars la semaine (année) prochaine.

- la conjonction **si** dont la valeur hypothétique confère au présent la valeur de futur :

S'il pleut , je ne sortirai pas.

Toutefois, il arrive que l'on emploie le présent pour donner plus de vivacité et d'actualité à l'action : on parle alors de présent de narration.

Ex : « *Je ne trouvai point Mme de Warens ; on me dit qu'elle venait de sortir pour aller à l'église .C'était le jour de Rameaux de l'année 1728. Je cours pour la suivre ; je la vois je l'atteins, je lui parle... »*

J.J. Rousseau, Les Confessions

Conclusion

Dans la présente étude nous avons abordé la question de la représentation du temps dans la langue et dans le discours, les particularités et les moyens d'expression du temps linguistique qui situe le procès verbal dans le temps chronique ; le temps indivis qui est un temps omnitemporel(panchronique),et qui comprend toutes les époques. Le présent est la forme verbale appropriée à l'expression de l'omnitemporel.

Le temps *indivis* ne comporte pas la division en passé , présent et futur .C'est un temps omnitemporel (panchronique) qui comprend toutes les époques.Le présent est la forme verbale apropiée à l'expression de l'omnitemporel. La catégorie de l'éternel se confond avec celle de l'omnitemporel.

Le temps *divisé* est considéré comme une série d'époques se succédant sur la ligne du temps qui vient du passé et avance vers l'avenir. Les grandes divisions du temps *passé, présent, avenir* sont obtenues à partir d'une origine qui correspond toujours au présent, mais à un présent qui varie d'un locuteur à l'autre. Le présent est la ligne de partage entre le passé et le futur. Le temps *linguistique* situe le procès verbal dans le temps chronique. Le temps *grammatical* se définit comme le temps des événements. Ce qu'il y a de particulier, c'est le fait qu'il admet une orientation bidirectionnelle.

Les formes verbales du système français s'organisent en deux systèmes : le système centrique du discours et le système allocentrique du récit. Dans le système centrique du discours, c'est le présent, le passé et le futur qui servent de point de référence ; les deux dernières époques se déterminent par rapport au présent. On obtient le système primaire des divisions temporelles, appelés temps du discours. Ce temps est situé sur l'axe déictique MOI-ICI-MAINTENANT ou l'axe de l'énoncé. L'origine est T₀. Le point de référence du système allocentrique est dans le passé et respectivement dans le futur. Les deux systèmes obtenus constituent les systèmes du temps du récit situés sur l'axe LUI-LA-BAS-ALORS ayant pour origine le moment T₁. Formés à partir d'origines secondaires, ces systèmes sont eux-mêmes des divisions et relations temporelles traduites par le verbe. On conçoit ce système comme un réseau de relations qui prend son origine dans le présent; les autres temps se définissent par une relation d'antériorité ou de postériorité par rapport à ce présent ou par rapport à des moments du passé, respectivement du futur.

Textes de référence

- [1]. E. Benveniste, Le langage et l'expérience humaine, Diogène, 1966
- [2]. Guillaume,1968, p.51-72; Klum,1962 p.21-145
- [3]. M. Manoliu - Manea, Gramatica comparata..., Bucuresti, 1971, p. 174
- [4] Paul Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne,Klincksieck,Paris, 1968, p.15
- [5] Guillaume, 1968, p.51-72 ;Togoby,1965 p.123-130 ; Imbs 1960, p.6;Klum,1962, p.21-145
- [6] R. Jakobson, Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe, dans "Essais de linguistique générale"; Edition de Minuit, 1963, p. 183.]
- [7] Paul Imbs, L'emploi des temps verbaux en français moderne, Klincksieck,Paris,1968, p.15

Bibliographie

- ADAM, J.-M., Le Récit, *Que sais -je?* n°2149, PUF, Paris, 1984.
- ADAM, J. - M., *Éléments de linguistique textuelle*, Mardaga, Liège, 1990.
- BARBU, Nicolae, VASILESCU, Toma, *Gramatica limbii latine*, București, Editura

Didactică și Pedagogică, 1961

BENVENISTE Temps- EMILE BENVENISTE, *Les relations des temps dans le verbe français* in BSLP 54 (1959), nr.1, p 69-82.

BENVENISTE, E., *Les problèmes de linguistique générale*, T.2, Paris, NRF, 1974.

BENVENISTE, E., *Le langage et l'expérience humaine*, "Diogène" nr.51, 1965.

BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale I*, Gallimard, Paris, 1966 *Problèmes de linguistique générale II*, Gallimard, Paris, 1974.

CRISTEA, T & CUNITA, AL., (1975): *Verbul-Le verbe*, Bucuresti, E.S.E

IMBS, *L'emploi* -Paul Imbs, *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*, Paris, 1960 .

J.-Cl. CHEVALIER, Cl. BLANCHE-BENVENISTE, M.ARRIVE, J.PEYTARD *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964

M. MANOLIU - MANEA, *Gramatica comparata...*, Bucuresti, 1971, p. 174.

MOESCHLER, Jacques, - *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*, Éditions Kimé, Paris, 1998.

R. JACOBSON, *Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe*, dans "Essais de linguistique générale"; Edition de Minuit, 1963, p. 183.

VETTERS, Carl *Le temps, de la phrase au texte*, ed. Presses Universitaires de Lille, 1993